



BOSCH

Novembre 2011

POLITIQUES DE GARANTIES

BOSCH:

TOUS LES OUTILS ÉLECTRIQUES : 30 JOURS SATISFACTION / 1 AN RÉPARATION AU CENTRE DE SERVICE

PROGRAMME PROVANTAGE* POUR SANS FIL : 3 ANS RÉPARATION.

LA GARANTIE PROVANTAGE COUVRE TOUS LES OUTILS SANS FILS POUR UNE PERIODE DE 3 ANS, LES BATTERIES POUR UN PERIODE DE 2 ANS ET LE CHARGEUR POUR UNE PERIODE DE 1 AN.

*** ENREGISTREMENT DE L'OUTIL REQUIS. LA CARTE D'ENREGISTREMENT EST INCLUSE DANS LA BOITE DES OUTILS SANS FIL AINSI QUE DANS LES OUTILS ÉLECTRIQUE CONCERNÉS.**

BOSCH : LASERS ET "MEASURING TOOLS"

TOUS LES OUTILS: 30 JOURS SATISFACTION / 1 AN RÉPARATION AU CENTRE DE SERVICE.

2 ANS LIMITÉS SI LE LASER EST ENREGISTRÉ SELON LE PROGRAMME. LA CARTE D'ENREGISTREMENT EST INCLUSE DANS LA BOITE.

AUCUN CRÉDIT NE SERA ACCORDÉ SANS FACTURE.